



Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation
des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration de Training for Women Network, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution du Conseil économique et social 1996/31.



Déclaration

Training for Women Network a récemment entrepris une étude afin d'explorer le rôle des femmes dans le secteur des victimes en Irlande du Nord et d'examiner les attitudes à l'égard des services statutaires et ceux assurés par d'autres organisations. Il s'agissait notamment d'analyser les besoins des individus et des groupes en conjonction avec les ressources mises à la disposition de ceux qui aident les personnes qui ont enduré des souffrances.

La recherche avait pour objectif d'évaluer le degré de concrétisation des promesses de l'Accord de Belfast par la fourniture des ressources nécessaires pour répondre aux besoins des victimes et soutenir les programmes communautaires, et de placer les femmes dans le contexte du secteur des victimes afin d'illustrer leur participation à tous les niveaux.

Les conclusions de l'étude permettront de dresser un état plus clair des besoins des victimes sous l'angle des victimes elles-mêmes, de formuler des recommandations d'actions futures et d'identifier de nouveaux besoins de recherche. Par ailleurs, le rôle des femmes dans le secteur des victimes sera replacé dans le contexte plus général de la reconstruction postconflit en Irlande du Nord.

La dimension de genre dans le conflit en Irlande du Nord a été en grande partie passée sous silence. En dépit des études menées sur la participation des femmes dans le conflit et leur rôle dans les mouvements pacifistes, les femmes en tant que victimes ont fait l'objet de peu de recherche. Sans tomber dans les stéréotypes essentialistes des « hommes belliqueux » et des « femmes pacifiques », on peut affirmer que les femmes et les hommes vivent le conflit différemment. Les femmes souffriraient davantage dans les conflits armés, directement ou indirectement par la perte de leurs fils, maris, amoureux, frères et pères. Selon Moser et McIlwaine, les femmes et les jeunes filles sont davantage sujettes à des traumatismes durant et après les conflits. Cette théorie est confirmée par le fait qu'en Irlande du Nord les femmes seraient deux fois plus nombreuses que les hommes à recourir aux tranquillisants.

Outre un ressenti physique et psychologique de la qualité de victime différent de celui des hommes, les femmes ont aussi souffert autrement. Un conflit ferait généralement passer au second plan d'autres problèmes sociaux tels que l'égalité des sexes, et dans ces circonstances les valeurs masculines prédomineraient, étouffant la participation des femmes dans la vie politique, la société et l'économie. Les femmes ont été marginalisées en raison des positions politiques extrêmes adoptées en Irlande du Nord, menant à ce que Monica McWilliams décrivait comme un « patriarcat armé ».

Les besoins des victimes peuvent s'inscrire mutuellement en contradiction, certains réclamant par exemple la justice alors que d'autres sont mus par le désir de pardon. On constate un souhait général de renforcement des financements pour les nombreux projets qui tentent de traiter les effets du conflit. Dans une large mesure cependant, ceux qui ont souffert ont souvent pour seul souhait de faire le récit de leurs expériences.

Ce besoin est encore exacerbé après le conflit, mais, comme l'écrit Ruth Patterson, il convient pour cela de trouver un lieu sûr, où ces expériences émotionnellement pénibles peuvent être narrées. Comme indiqué dans le rapport de

la Commission irlandaise pour les victimes, le point le plus fréquemment évoqué par les victimes et les survivants est leur désir ardent de ne pas voir leurs histoires et celles de leurs proches tomber dans l'oubli. Il appartient aux victimes elles-mêmes de décider si cette démarche s'inscrit dans le contexte d'une commission de vérité et de réconciliation ou dans un cadre plus discret. Il est par contre plus difficile de juger des besoins des victimes silencieuses ou de celles qui n'adhèrent à aucun groupe.

Depuis l'Accord de Belfast, plusieurs mesures ont été prises pour établir les besoins des victimes. Le décor a été planté dans le rapport de Sir Kenneth Bloomfield intitulé « We will remember them ». Ce document aborde en détail bon nombre des problèmes liés au conflit, notamment les différentes phases, les pertes en vies humaines et les blessés, la victimisation, la responsabilité et la culpabilité, l'indemnisation, la justice et la réconciliation. L'affirmation selon laquelle personne en Irlande du Nord n'est ressorti indemne du conflit montre l'ampleur de la tâche pour répondre aux besoins de la population.

Les recommandations formulées dans le rapport étaient les suivantes :

- L'adéquation de l'indemnisation des victimes d'actes criminels devrait faire l'objet d'un examen;
- Les employeurs devraient faire preuve de sensibilité à l'égard des victimes;
- Les besoins des victimes devraient être considérés comme une catégorie du « ciblage des besoins sociaux »;
- Un haut fonctionnaire devrait être nommé et chargé de la coordination au sein du gouvernement;
- Les recommandations contenues dans le rapport intitulé « Living with the Trauma of the Troubles » devraient être mises en œuvre;
- Les victimes devraient être au moins aussi bien traitées que les ex-prisonniers dans les initiatives de réconciliation et autres;
- Une commission permanente ou un médiateur pour les victimes devrait être mis en place;
- Le « Code of Practice for Victims of Crime » (Code pratique pour les victimes de crimes) devrait faire l'objet d'un suivi strict;
- La possibilité de créer une commission de vérité et de réconciliation ne devrait pas être négligée;
- Des efforts devraient être entrepris pour inciter les détenteurs d'informations relatives aux « disparus » à les dévoiler;
- Les personnes déracinées de leurs maisons ou de leurs fermes ne devraient pas être négligées par le gouvernement;
- Un fonds pour les enfants et les jeunes devrait être créé.

Un rapport de Cost of the Troubles Study s'est penché sur les expériences de la population au sens large en liaison avec le conflit. Ses conclusions laissent entrevoir que 20 pour cent de la population souffrent problèmes de santé liés à ce conflit et que 30 pour cent présentent les symptômes d'un état de stress post-traumatique (ESPT). Elles ont également mis en lumière une corrélation entre les régions où le

conflit a été le plus intense et les personnes qui ont cherché de l'aide, mais qu'il n'existe pas de relation directe entre les expériences vécues et les effets. L'étude a par ailleurs relevé que les personnes vivant dans les zones où le conflit avaient été particulièrement intense se sentaient en insécurité dès lors qu'elles s'en éloignaient et que ce sont précisément ces mêmes personnes qui n'ont pas réclamé d'aide des sources officielles.

Deloitte et Touche, dans leur évaluation des services dispensés aux victimes et aux survivants, ont identifié un certain nombre de problèmes affectant des groupes, notamment la reconnaissance, l'isolement dans les communautés rurales, la colère de n'avoir pas reçu de fonds contrairement à d'autres groupes et le défaut de soutien, de justice, d'égalité, de vérité, de définition des « victimes » et des droits de l'homme. Pour les prestataires « parallèles » non politiques d'aide aux victimes, les principaux problèmes tenaient au financement, à la reconnaissance des secteurs bénévole et associatif, aux lacunes dans la prestation des soins de santé mentale et le traitement des ESPT. L'évaluation a par ailleurs relevé les réticences exprimées par des individus vis-à-vis des groupes, notamment le souhait de traiter le traumatisme à titre personnel, l'alignement politique, les pressions exercées pour adhérer aux groupes, le manque d'information, les services non dispensés là où les victimes en ont besoin, les notions de fierté, de crainte et de confiance ainsi que la honte liée à l'état de victime.

Le Conflict Trauma Resource Centre a analysé les attitudes face aux victimes et relevé une grande divergence d'avis de la part des personnes soumises à l'étude quant aux définitions. Près de 20 pour cent d'entre elles estimaient que les auteurs de violence ne devaient pas être considérés comme des victimes, alors que la majorité était d'un avis contraire. La plupart reconnaissaient une différenciation dans les attitudes à l'égard du terme « victime », mais estimaient qu'une hiérarchie des victimes avait été créée pour des raisons politiques ou financières. L'étude était d'autant plus intéressante qu'elle incluait des réponses textuelles.

L'Agence de statistique et de recherche de l'Irlande du Nord a publié un autre rapport sur les victimes en 2003. Douze pour cent des personnes ayant répondu estimaient avoir été elles-mêmes souvent ou très souvent victimes. Seize pour cent avaient été des victimes directes du conflit et trente pour cent avaient été indirectement touchés. Soixante-dix pour cent étaient d'avis que l'ensemble des victimes méritait reconnaissance et la majorité était favorable à la l'édification d'un mémorial et à la création d'une commission de vérité. La plupart des personnes interrogées accueillait positivement le pardon entre groupes.

À la même époque, la Commission des droits de l'homme de l'Irlande du Nord a publié un rapport examinant la perspective des droits de l'homme.

Les conclusions contenues dans le rapport étaient les suivantes :

- La souffrance doit être reconnue;
- Dans la définition de « l'état de victime », les auteurs de violence ont un choix, alors que les « véritables » victimes n'en ont pas;
- La plupart des victimes se sentent incapables de pardonner;
- Chaque expérience est différente;

- Tous les torts ne peuvent pas être redressés par la loi, il faut donc d'autres formes de réparation;
- La situation actuelle en Irlande du Nord amène certaines victimes à revivre leurs souffrances;
- En temps utile, un système de rétablissement de la vérité peut s'avérer nécessaire;
- L'Irlande du Nord a besoin d'une protection spéciale des droits de l'homme;
- Les intérêts des victimes doivent être inclus dans un code de pratique pour la justice pénale;
- Les structures des forces de police et du système judiciaire doivent être renforcées;
- Il faut une écoute indépendante, par exemple un Médiateur des victimes;
- L'État doit rendre des comptes aux victimes de la violence étatique;
- La majorité des victimes n'adhèrent pas à des groupes d'aide aux victimes.

Il est clair qu'aucun des rapports listés ci-dessus n'a suffisamment évoqué le sujet des femmes dans le secteur des victimes. Il est donc nécessaire d'étudier la représentation des femmes dans les rangs des victimes et des survivants et leur rôle dans les groupes et les services destinés aux personnes qui ont souffert du conflit en Irlande du Nord.

Diverses recommandations ont également trait à la prestation de services dans ce secteur et une évaluation indépendante est nécessaire pour établir dans quelle mesure les besoins sont satisfaits. Une étude impliquant ceux qui travaillent directement avec les victimes et les survivants permettrait par conséquent d'éclairer le processus de mesure des capacités du secteur.

Les recherches menées ont montré une profonde remise en question des agences statutaires dans certaines branches du secteur, d'autant plus forte là où les besoins sont les plus criants, c'est-à-dire le conflit a été le plus intense. Il est à espérer que les études engagées et menées par une organisation indépendante ancrée dans le secteur bénévole et associatif, telle que Training for Women Network, contribuera à apaiser les suspicions.
